

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du CONSEIL COMMUNAL du
26 janvier 2026

Présents: M. DEGEY, Bourgmestre;

Mme DENYS, Présidente du C.P.A.S..

Mmes et MM. LOFFET, CHEFNEUX, BEN ACHOUR, OZER, LUKOKI, RAXHON, SCHROUBEN, Echevin(e)s;

~~Mme CORTISSE, Présidente;~~

Mmes et MM., BREUWER, AYDIN, LAMBERT, NAJI, ORBAN, STOFFELS, EL HAJJAJI, SCHONBRODT, BA-SAULA NANGI, VAN BOSSCHE, CELIK, STEGEN, PRIVOT, ESTEVEZ Y BARRANCO, PIRON, DARFOUFI, REN-SONNET, BAUDINET, MARECHAL, DEMONCEAU, ANNIBALE, ~~DIALLO~~, MAGIS, MOHSSEN, EZZOUBI, BEER, NYSSSEN, Conseiller(ère)s;

~~M. DEMOLIN, Directeur général. M. KNUBBEN, Directrice générale f.f.~~

SEANCE PUBLIQUE

N° 18^C.- Débat sur les infrastructures sportives communales - Point inscrit à la demande de M. BREUWER, Chef de Groupe L.R.V.

LE CONSEIL,

Vu l'absence d'un plan d'entreprise de Synergis;

Considérant que trop d'incertitudes planent sur l'avenir des infrastructures sportives;

Tenant compte des déclarations publiques relativement à ces infrastructures;

Entendu l'intervention de M. BREUWER, Chef de Groupe LRV;

Entendu l'intervention de M. SCHONBRODT, Chef de Groupe P.T.B.;

Entendu l'intervention de M. EL HAJJAJI, Chef de Groupe ECOLO;

Entendu l'intervention de M. ORBAN, Chef de Groupe EAU CENTRE;

Entendu l'intervention de Mme OZER, Echevine;

Entendu l'intervention de M. BREUWER;

Entendu l'intervention de M. SCHONBRODT;

Entendu l'intervention de M. ORBAN;

Entendu l'intervention de M. EL HAJJAJI;

Par 10 voix (ECOLO, P.T.B., LRV, ORBAN) contre 20,

REJETTE

la proposition qui consiste à dire:

- que l'examen du plan d'entreprise de Synergis par le Conseil communal doit avoir lieu dans les délais les plus brefs.
- que les choix budgétaires à faire en matière d'infrastructures sportives doivent faire l'objet d'un débat en séance publique du Conseil communal.
- que les arbitrages éventuels doivent intervenir en fonction de l'intérêt général, à défaut de l'intérêt du plus grand nombre, et au bénéfice de toute la jeunesse verviétoise en particulier.

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre,

M. KNUBBEN

M. DEGEY